

3. Les cas particuliers de Vallon et d'Aulps

Les sires de Faucigny apparaissent très proches de ces deux monastères comme l'attestent de nombreux dons. Ils n'en sont pourtant pas les fondateurs.

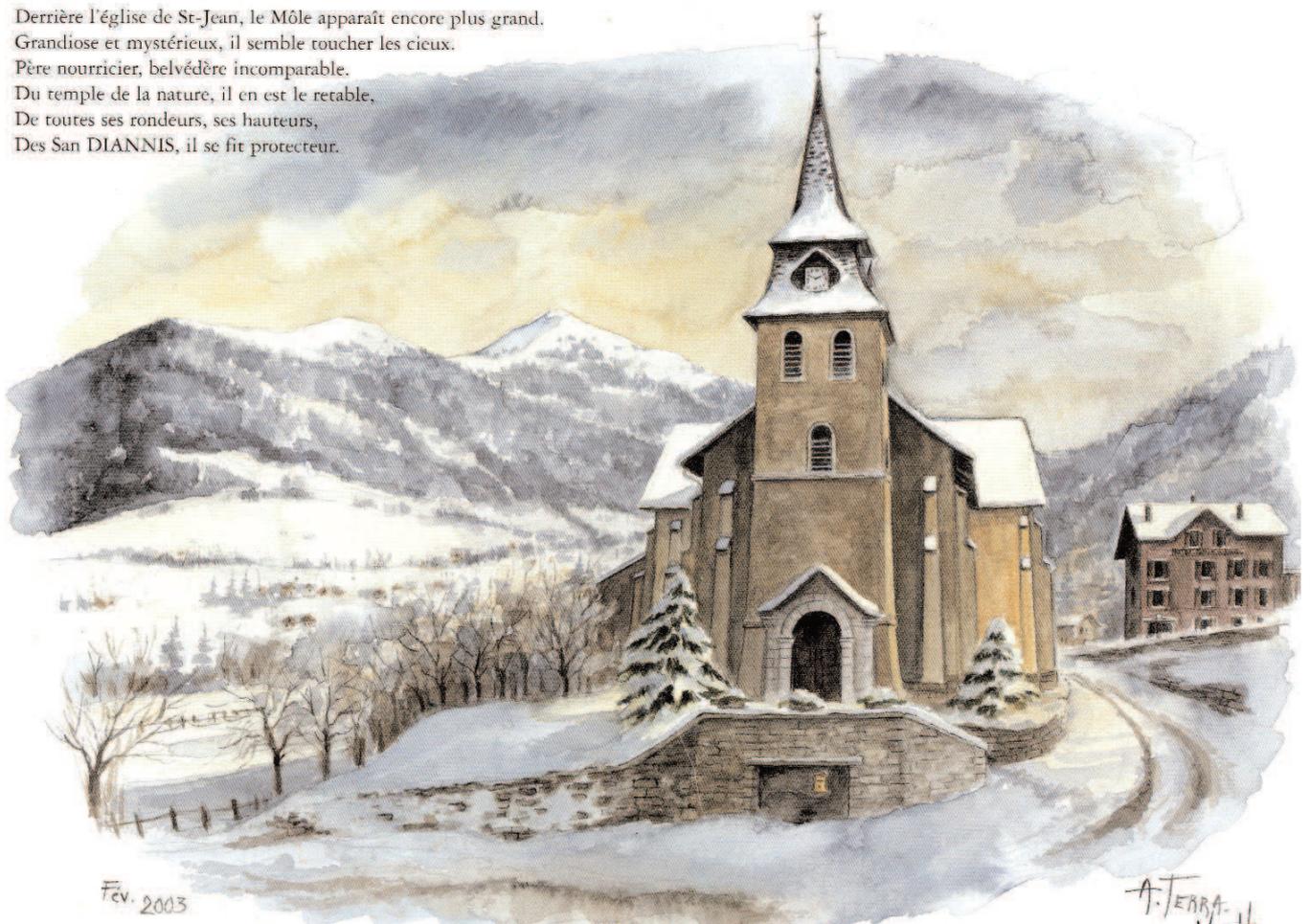
Le monastère de Vallon, dédié aux chartreux, est fondé en 1138 par les seigneurs de Langin, de Balaison et de Cervenc. Le monastère est implanté dans le décanat d'Allinges, en Chablais, à proximité de la Dranse. On voit pourtant assez vite les sires de Faucigny prendre en charge le monastère. C'est à dire qu'ils lui font de nombreux dons de terres, le plus souvent "**d'alpes**" (alpages). D'ailleurs la première donation à la chartreuse de Vallon date de la même année que sa fondation, elle est réalisée par Aimon de Faucigny qui donne une alpe dite "**Foron**", moyennant un cheval acheté 190 sols. Les auteurs qui se sont penchés sur cette question, notamment Ménabréa, confirment qu'Aimon 1er de Faucigny est considéré comme le principal fondateur de Vallon. La charte de 1160 le confirme, puisque Aimon concède aux chartreuses de Vallon et du Reposoir tous les pâturages de sa seigneurie, mais ce qui est important c'est qu'il se présente ici en principal fondateur après Dieu. Les dons ne vont dès lors plus cesser : prenons l'exemple de cette charte de la même année où Aimon avec le consentement de son lignage donne à Vallon une alpe "**Somènes**" avec les prés, pâturages et cours d'eau qui en dépendent. Un peu plus tard les chartreux reçoivent d'Aimon II un muid de froment à prendre sur les dîmes de Mieussy.

La situation est à peu près la même pour l'abbaye d'Aulps, car là aussi les sires ne sont pas les fondateurs. C'est Humbert II de Savoie qui donne un de ses alleux (biens personnels), dans le décanat d'Allinges pour la fondation d'une abbaye en 1094. Celle-ci est dédiée à Saint-Benoît. On a l'impression assez vite que les sires "**s'approprient**" l'abbaye. Dès les années 1120 les Faucigny approuvent des donations faites par des chevaliers locaux à la dite abbaye. De même, Aimon 1er, en 1140 donne à celle-ci une alpe, et divers droits de pâturages. Les donations affluent ce qui nous laisse penser une fois de plus que les sires veulent contrôler le monastère afin d'affermir leur position dans le Chablais. Comme on l'a dit, les élites fondent des monastères pour structurer leur aires d'influences. Ici c'est réellement le cas.

A travers ces différents exemples nous constatons que les sires font partie des élites seigneuriales, qu'ils tentent de s'imposer en tant que tels, d'abord grâce à leurs deux fondations propres, mais aussi dans des territoires qu'ils veulent dominer, notamment dans le Chablais, tout ceci par le biais de contrôle des différentes maisons religieuses.

Florence GAY

Derrière l'église de St-Jean, le Môle apparaît encore plus grand,
Grandiose et mystérieux, il semble toucher les cieux.
Père nourricier, belvédère incomparable.
Du temple de la nature, il en est le retable,
De toutes ses rondeurs, ses hauteurs,
Des San DIANNIS, il se fit protecteur.



Fév. 2003